



Doc. 13595
30 septembre 2014

L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (octobre 2013 – septembre 2014)

Amendement¹ n° 6

Dans le projet de résolution, paragraphe 20.1, remplacer le mot «quatre» par le mot suivant :

«deux».

Déposé par:

NAGHDALYAN Hermine, Arménie, GDE
HOVHANNISYAN Arpine, Arménie, PPE/DC
MATEU PI Meritxell, Andorre, ADLE
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC
SHAHGELDYAN Mher, Arménie, PPE/DC

1. 2014 - Quatrième partie de session

